

Le lien *des*



Josérabliens



Photo : Annie Vallières

Mot du maire

Bonjour à tous,

Merveilleuse activité au Moulin des Fermes, le Social des Joséabliens a été l'occasion pour nous tous à moindre coût de dîner et de se rencontrer. Cette année, l'événement a été l'occasion de souligner le 10ème anniversaire de travail à la municipalité de madame Marie-Josée Mathieu. Au nom du conseil, merci pour tes 10 ans de loyaux services!

D'année en année cet événement se répète et nos installations s'améliorent pour mieux vous recevoir. Vous étiez très nombreux à en profiter cette année, merci à vous d'avoir participé. Considérez vous tous invités à revenir l'an prochain!

Un portefeuille à la hauteur de 50 000 \$ a été accordé au site du Moulin des Fermes pour l'amélioration de l'ensemble des éléments de sécurité. Considérant l'état des ruines du Moulin, ce portefeuille servira à consolider et conserver ces éléments historiques et servira également à l'ajout d'éclairage sur le site du Moulin.

On se voit au moulin, à la prochaine.



Jeannot Roy, maire

Chronique du conseil

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du **1^{er} octobre**, le conseil municipal :

- Prend connaissance du rapport budgétaire semestriel au 30 septembre 2024 ;
- Dépose le deuxième projet de règlement no 266-24 modifiant le règlement 230-18 sur le traitement des élus municipaux ;
- Donne avis de motion et dépose le projet de règlement numéro 277-24 concernant le traitement des élus municipaux ;
- Donne avis de motion et dépose le projet de règlement numéro 278-24 remplaçant le règlement no 177 relatif à la prévention incendie ;
- Adopte la politique de prévention et de prise en charge du harcèlement, de la violence et de l'incivilité au travail ;
- Mandate l'entreprise Passeport animal Inc. pour la gestion des chiens dangereux pour l'année 2025 ;
- Désigne officiellement le nom de la terrasse du Moulin des Fermes comme suit : « Terrasse du Seigneur de la Gorgendière » et fixe la date de l'inauguration officielle au 15 mai 2025 ;
- Mandate la firme *Morin St-Laurent* pour la surveillance du chantier de pavage du rang des Érables entre le 120 et le 143 rang des Érables.

Séance de conseil

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu mardi, le **5 novembre 2024 à 19 h 30**, à la **salle du Conseil municipal au 238, route des Fermes.**

Veuillez noter que l'ordre du jour sera disponible sur notre site internet le lundi précédant la séance du conseil. Sachez que vous pouvez nous transmettre vos questions pour la séance du conseil en tout temps par courriel.



Retour sur le Social familial des Josérabliens

Le 22 septembre dernier avait lieu le Social familial des Josérabliens au Moulin des Fermes. La température a été clémente et a permis la tenue de l'activité à l'extérieur tel que prévu. Durant la journée, les citoyens ont pu découvrir les nouvelles installations, des jeux gonflables et autres activités ont été prévues pour amuser les enfants. Nous avons reçu la visite de deux pompiers et du camion d'unité d'urgence et poste de commandement, acheté en 2022 à l'aide d'une aide financière de 100 000 \$. Cette surprise a fait plaisir aux petits et grands qui ont pu visiter le camion et poser leurs questions aux pompiers présents.

Cet événement nous a permis de souligner le travail bénévole de monsieur Raynald Jacques. Le maire lui a remis une plaque souvenir pour le remercier pour son engagement, sa générosité et son précieux dévouement envers la municipalité.

Notre directrice générale madame Marie-Josée Mathieu a célébré ses 10 ans de travail à la municipalité cette année. Le maire, accompagné de la mairesse suppléante, ont profité de l'évènement pour remettre à madame Mathieu une plaque souvenir en reconnaissance de ses 10 ans de loyaux services. Son engagement et son travail acharné sont très appréciés. La municipalité la remercie d'avoir contribué grandement au développement des ses projets. Félicitations pour ces 10 belles années !

Félicitations également à tous ceux qui ont participés de près ou de loin à l'organisation de ce social! Cette journée a été remplie de sourires, de discussions et de belles rencontres.

Merci à vous tous de vous être joint à nous ! Ce fût un plaisir de vous accueillir en aussi grand nombre, nous avons franchis le cap des 100 personnes présentes. Nous sommes très heureux du déroulement de cette magnifique journée. Grâce à vous, cet événement a été un véritable succès, bien au-delà de nos attentes! On se revoit l'an prochain !



Crédit photo : Sophie Fortier

Rapport semestriel

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport budgétaire de l'année 2024 qui révèle qu'en date du 30 septembre 2024, les dépenses s'élèvent à 810 963.28 \$ et les recettes à 981 271.15 \$ sur un budget de 1 328 755 \$.

Location de salle

La municipalité de Saint-Joseph-des-Érables met la salle du Conseil à la disposition de ses citoyens. Celle-ci peut accueillir un maximum de 50 personnes. Elle est idéale pour vos événements familiaux, fêtes, rencontres administratives, etc.



Le tarif pour les citoyens est de 100 \$. Vous trouverez les autres tarifs et les règles à suivre pour la location de la salle sur notre site internet dans la section « Citoyens » sous la rubrique « Location de salle ».

En plus de la salle, une petite section cuisine incluant micro-ondes, évier et réfrigérateur est également mise à votre disposition lorsque vous réserver la salle du conseil.

Pour de plus amples informations ou pour faire une réservation, vous pouvez communiquer avec le bureau municipal par courriel à info@stjosephdeserables.com ou par téléphone au 418-397-4772.

Logiciel d'alerte de masse

La municipalité de Saint-Joseph-des-Érables dispose d'un système informatisé d'alerte et de mobilisation qui permet de rejoindre nos citoyens lors de situations d'urgence, en plus de les informer sur des situations spécifiques.



**ALERTES ET
NOTIFICATIONS
DE MASSE**

Inscrivez-vous dès maintenant pour recevoir des notifications instantanées. Que ce soit pour des fermetures de route, des inondations ou autres, soyez informé en temps réel. Chacun peut choisir les alertes et les notifications qu'il souhaite recevoir selon les paramètres spécifiés lors de son inscription. Choisissez la façon dont vous souhaitez être informés : téléphone fixe résidentiel, cellulaire, SMS (texto) ou par courriel.

Pourquoi s'inscrire ?

- **Notifications instantanées** : Recevez des alertes en temps réel directement sur votre téléphone fixe résidentiel, cellulaire, SMS (texto) ou courriel
- **Informations fiables** : Des alertes provenant des sources officielles et vérifiées
- **Facilité d'utilisation** : Inscription rapide et interface intuitive

Il est à noter que ce service gratuit et l'inscription se fait en quelques minutes. Inscrivez-vous dès maintenant pour profiter de ce nouveau service d'alertes citoyennes et pour être bien informé lors des situations particulières sur notre territoire. <https://massalert.citam.ca/stjosephdeserables>

Prévention incendie

Avec le froid qui s'installe, nous avons commencé à chauffer nos maisons. Il est temps de ramoner votre cheminée et les conduits pour se préparer à l'hiver. Les dépôts de créosote laissés dans la cheminée, combinés au temps chaud et humide de l'été, entraînent la corrosion des pièces d'acier et augmentent la formation de bouchons de créosote. Ne tentez pas de mettre le feu dans la cheminée pour éliminer la créosote.

Les avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone constituent le meilleur moyen de sauver des vies et celles de vos proches. Ils doivent être installés au plafond ou au mur et à tous les étages de la maison. Nous vous remercions à l'avance pour votre précieuse collaboration.



Gala Musical



Partenaire principal Villa du Moulin

Présenté par *Chante* La Joie

Déjà 45 ans!

15 et 16 Novembre 2024
20h00

Auditorium
École Secondaire Veilleux
Saint-Joseph

Admission

Adultes: 30\$ (prévente 25\$)

17 ans et moins: 10\$

Réservez votre place!

418 397- 6797

418 389- 4388





Municipalité Saint-Joseph-des-Érables

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, MARIE-JOSÉE MATHIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

Règlement no 266-24 modifiant le traitement des élus municipaux numéro 230-18

Lors de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2024, un deuxième projet de règlement sur le traitement des élus municipaux de Saint-Joseph-des-Érables a été présenté et déposé. Ce deuxième projet vise à modifier le règlement 230-18 et abroger le règlement 237-19.

Le deuxième projet de règlement a pour objectif de :

- Modifier le règlement numéro 230-18 et abroger le règlement 237-19 ;
- Modifier la période de rémunération annuelle actuelle prévue du **1^{er} novembre 2023 au 31 octobre 2024 (12 mois)** pour la période du **1^{er} novembre 2023 au 31 décembre 2024 (14 mois)** ;
- Fixer les rémunérations de base du maire et des conseillers (ères) :

Rémunération actuelle (1er novembre 2023 au 31 décembre 2024)	Rémunération de base	Allocation de dépenses	Rémunération totale
Maire	6 181.16 \$	3 090.58 \$	9 271.74 \$
Conseiller (ères)	2 060.39 \$	1 030.19 \$	3 090.58 \$

Rémunération proposée (1er novembre 2023 au 31 décembre 2024)	Rémunération de base	Allocation de dépenses	Rémunération totale
Maire	6 930.00 \$	3 465.00 \$	10 395.00 \$
Conseiller (ères)	2 310.00 \$	1 155.00 \$	3 465.00 \$

- Être rétroactif au 1er novembre 2023.

Le conseil municipal prévoit adopter le règlement en question à la séance ordinaire prévue le 5 novembre prochain à 19h30 au bureau municipal situé au 238, route des Fermes à Saint-Joseph-des-Érables.

Toute personne peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal de Saint-Joseph-des-Érables, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Saint-Joseph-des-Érables ce septième jour du mois d'octobre 2024.

Marie-Josée Mathieu, directrice générale et greffière-trésorière

Recherche artiste

La municipalité est à la recherche de personnes bénévoles pour décorer le futur piano public, gracieusement offert par les Pianos Bolduc. Celui-ci sera placé sous la terrasse au Moulin des Fermes. Le mandat sera de personnaliser ce piano, afin qu'il représente bien toutes les sphères de la municipalité.

Vous êtes artiste ou avez du talent en photo, en peinture, en dessin, etc. Communiquer avec nous au bureau municipal au 418-397-4772.

Subvention municipale



La municipalité vous offre la possibilité de vous procurer une trousse d'analyse d'eau au coût de 40.00 \$. Vous pouvez communiquer avec le bureau municipal pour plus de renseignements ou pour réserver une trousse. Veuillez prendre note qu'une seule subvention par adresse civique est applicable pour l'année 2024.



Municipalité Saint-Joseph-des-Érables

AVIS PUBLIC

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, MARIE-JOSÉE MATHIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

Dépôt du rôle d'évaluation 2024-2025-2026—Rôle triennal 2

Le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la deuxième année du rôle triennal d'évaluation 2024-2025-2026 de la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables a été déposé à mon bureau le 16 septembre 2024 et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal de Saint-Joseph-des-Érables, aux heures normales d'ouverture.

QU'une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipalité doit être déposée avant le 1er mai 2025 ;

QUE cette demande de révision doit, sous peine de rejet :

- être faite sur le formulaire prescrit au premier alinéa de l'article 263, paragraphe 2o, de la Loi sur la fiscalité municipale et intitulée "[Demande de révision du rôle d'évaluation foncière](#)". Le formulaire est disponible au bureau municipal et à la MRC Beauce-Centre ;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement de la MRC Beauce-Centre, et ce, conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale ;
- Être déposée à la MRC Beauce-Centre, sise au 111 107e Rue, Beauceville, QC G5X 2P9 ou de toute manière autrement prescrite par ledit règlement.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi. Donnée à Saint-Joseph-des-Érables ce vingt-cinquième jour du mois de septembre 2024.

Marie-Josée Mathieu, directrice générale et greffière-trésorière





CONFÉRENCES GRATUITES
SANS INSCRIPTION
BIENVENUE À TOUTES!

**ON SE PARLE POUTRANT!
MAIS ON NE SE COMPREND PAS !**

Fondements pour créer de meilleures relations "La communication"
INFO 418-227-4037 (POSTE 2)

Lundi 21 octobre 13h30

Centre Framco
St-Joseph
700 Rte 173 Nord,
Saint-Joseph-de-Beauce,
Quebec G0S 2V0

Intervenante: Solange Drouin



BESOIN DE SOCIALISER ET DE BOUGER?

Viens prendre l'air, défi des 28 jours!

1^{er} au 28 octobre

Pour qui? : Toutes les personnes de 50 ans et +

C'est quoi? :

- Marcher tous les jours ou presque, un minimum de 15 minutes et invitation à participer aux marches de groupe
- Penser à faire de l'eau sa boisson de choix pour bien s'hydrater
- Avoir un prétexte pour être en contact avec la nature et d'autres marcheurs
- Retirer des bénéfices pour la santé physique et mentale

Facile d'y participer!
Inscris-toi auprès du responsable du groupe VIACTIVE de ton secteur. Tu ne connais pas cette personne? Tu aimerais en savoir davantage? Appelle-nous et c'est avec plaisir que nous t'aiderons.

Coût : Gratuit

Prix de participation

Saute à pieds joints sur cette belle occasion!
À vos marches, prêt, santé!

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
Beauce-Étchemin

135, rue Sainte-Christine, suite 302
Saint-Joseph (Québec) G0S 2V0
Tél. : 418 397-0135
Site web : <http://www.cabbe.org>

Pour nous joindre



Saint-Joseph-des-Érables

Bureau municipal :

Directrice générale : Marie-Josée Mathieu

Téléphone : 418 397-4772

Courriel : municipalite@stjosephdeserables.com

Envoi de photos et location de salle : info@stjosephdeserables.com

Site internet : www.stjosephdeserables.com

Maire : Jeannot Roy 418 397-5650

Resp. de la voirie et des infrastructures : Martin Maurice **Urgence :** 418 369-0431
voirie@stjosephdeserables.com

Resp. de l'urbanisme et inspecteur en bâtiment : Steeve Breton
permis@stjosephdeserables.com

Émission des permis feux : Alain Busque 418 397-4358 poste 233 Cell. : 418 389-6699

Heures d'ouvertures du bureau municipal :

Du lundi au mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00